

**JEAN AUBERY**  
**Ancien étudiant en médecine à Montpellier**  
**Intendant des eaux minérales de France**  
**au temps d'Henri IV et de Louis XIII**

*par Claude Lamboley*

**Mots clefs :** Jean Aubery. Intendant des eaux minérales de France. Université de médecine Montpellier. Ecrivain bourbonnais. Epoque Henri IV- Louis XIII.

**Résumé :** Jean Aubery, descendant de deux puissantes familles du Bourbonnais, les Aubery et les de Lingendes, est né en 1569 à Moulins. Comme son père, il a été étudiant en médecine, à Montpellier, de 1590 à 1593. Installé dans son château de Plessis-Bourbon, il a été successivement médecin du duc de Montpensier, médecin ordinaire du roi Henri IV et Intendant des eaux minérales de France. Il est surtout connu des érudits comme un écrivain bourbonnais, apprécié en son temps, auteur, entre autres, de *L'antidote d'amour* et de *Les bains de Bourbon Lancy et l'Archambaud*. Il est mort après 1624.

---

Comme l'écrit si bien Jean d'Ormesson dans l'un de ses derniers livres, « *le fil rouge du nom se perd vite dans un labyrinthe innombrable de lignées, dans une forêt étouffante de filiations, de parentés, d'alliances, dans un labyrinthe d'ascendances et de descendances* ». On y fait souvent des rencontres étonnantes. Ainsi, au cours de mes pérégrinations généalogiques, parcourant un paysage familial qui couvre, en huit siècles, toute la société de l'Ancien régime, du paysan, souvent laboureur mais parfois pauvre manouvrier, au magistrat le plus illustre, parfois même ministre et membre de l'Académie française, de l'artisan le plus modeste au prélat le plus prestigieux, parfois même vice-légat du Pape en ses Etats pontificaux d'Avignon, du bourgeois parfois anobli dès le XV<sup>e</sup> siècle à l'écuyer descendant d'un croisé, parfois même compagnon de Louis IX, ai-je rencontré, au détour d'un de ces chemins, quelques médecins, en particulier un qui m'a paru justifier cette communication : Jean Aubery. Il vivait dans cette période charnière qui se situe entre la Renaissance et les Temps modernes, au temps de Charles IX, d'Henri III, d'Henri IV et de Louis XIII. C'est son histoire que j'ai tenté de restituer à partir des documents que j'ai pu trouver ici ou là, conscient que sa vie garde, malgré tout, une grande part de mystère et d'incertitude.

**JEAN AUBERY, ÉTUDIANT EN MÉDECINE MOULINOIS**

Jean Aubery, deuxième du nom, est né à Moulins, dans le Bourbonnais. Il a été baptisé, le jeudi 22 septembre 1569, en l'église Saint-Pierre-des-Ménétraux<sup>1</sup> de Moulins avec, pour parrains « *messire Jean de Lingendes, lieutenant général criminel en la sénéchaussée et siège présidial de Bourbonnais, son grand-père, et messire Jean Chabas, chanoine de l'église Notre-Dame* », et pour marraine, « *dame Claude Chabas, veuve de Geoffroy Aubery, sa grand-mère* »<sup>2</sup>.



Acte de baptême de Jean Aubery

Il était le descendant d'une famille riche et honorée de Moulins dont le plus lointain ancêtre qui soit attesté était Jean Aubery, premier du nom, son arrière grand père. Ce dernier, écuyer, était sieur de la Motte-Villaine et seigneur en partie, par son épouse, de la Cour-Chapeau. Il avait épousé, en 1496, Jeanne Buyat. Elle était la fille d'Hugonin, écuyer, seigneur du même nom, et d'Agnès Duryau. En 1500, on relève sa trace dans un acte où Jean rend, au nom de son épouse, Jeanne, foi et hommage pour le fief de la Cour<sup>3</sup>. Il était encore en vie, en 1509, année où il plaide contre le sieur Bertrand, lieutenant général à Moulins. C'est au cours de ce procès que son épouse mourut. Tous deux ont leur sépulture dans l'église Saint-Pierre de Moulins.

Le grand père de Jean, notre médecin, était Geoffroy Aubery, écuyer, seigneur du Plessis Bourbon. Il avait épousé, en 1535, Claudine Chabas. Il fut maire de Moulins, en 1552-1553. Il avait acheté le château du Plessis-Bourbon, dans la paroisse d'Autry-Issards, près de Moulins, probablement entre 1553 et 1554 puisque, le 6 avril 1554, il rendait foi et hommage pour ce fief. Le 22 juin 1557, il avait aussi acheté, de Jacques de Montassié et de sa femme, Peronelle d'Ardaine, la seigneurie d'Ardaine. Il était donc très riche et possédait de nombreux biens. C'est de ses deniers qu'il avait fait construire la chapelle Sainte-Geneviève, devenue chapelle Sainte Philomène ou des Aubery, dans la collégiale de Moulins. Il l'avait ornée d'un vitrail dit des *Croisades* où lui-même est représenté suivi de ses quatre fils, agenouillé devant un colosse armé de pied en cap, couvert d'un manteau rouge semé de croix blanches, qui se voulait la représentation de Godefroy de Bouillon.



Portrait de Geoffroy Aubery - vitrail de la Collégiale de Moulins

Dans le panneau de gauche de ce vitrail, se trouve sa femme, présentée par son patron, l'archevêque saint Claude. Ses deux filles sont agenouillées derrière elle. On ignore la date de sa naissance, mais Geoffroy était mort avant 1568, année où sa femme est qualifiée de veuve dans un acte où on la voit, avec son fils Hugues, emprunter 1087 livres, 6 sols et 8 deniers à Jean de Champfeu<sup>4</sup>. Elle-même survécut à son mari, au moins jusqu'en 1582, date à laquelle elle avait fondé des prières à dire en leur chapelle de la collégiale de Moulins où tous deux sont inhumés.

Antoine, le père de Jean, avait été baptisé, en 1540, à Moulins avec, pour marraine sa tante, Claude Buyat. Il était docteur en médecine à Moulins. Il s'était inscrit comme étudiant à Montpellier, le 1<sup>er</sup> février 1564<sup>5</sup>, avec comme maître, Rondelet, et y avait été reçu docteur, le 15 juin 1566<sup>6</sup>. On sait peu de choses sur sa vie, si ce n'est qu'il est mort en 1576, peu de temps après son mariage avec Louise de Lingendes, sur laquelle nous reviendrons, épousée par contrat, le 8 janvier 1568. Sa veuve se remaria par contrat avec André du Buysson, seigneur de Mont et de la Cave, le 11 septembre 1577. Le couple Aubery n'avait eu que trois enfants, Jean, Magdelaine, baptisée le 21 novembre 1570, et Antoine qui sera curé de Chézy, puis chanoine official de la collégiale de Moulins, en 1614, official du Chapitre, en 1616, et grand vicaire du diocèse d'Autun pour le Bourbonnais, de 1627 jusqu'en 1646, peu de temps avant son décès, le 23 mars 1648.

Cette famille avait la prétention de descendre de Guy Aubery qui, selon la légende familiale, avait vendu ses biens pour suivre Godefroy de Bouillon en Palestine, en 1095, et aussi de Pierre Aubery qui avait accompagné saint Louis en Egypte en 1249. Cette illustre origine a été discutée par les érudits qui avançaient que Geoffroy, dans les documents colligés aux Archives départementales de l'Allier, est qualifié d'*« honorable homme, marchand et bourgeois de Moulins »*. Cependant, d'autres documents tendraient à établir que l'origine de la famille est vraiment noble. En effet, en 1710, M<sup>e</sup> Ferrand, préposé à la recherche des usurpations de la noblesse, assigna des descendants de Geoffroy en justification de la qualité à laquelle ils prétendaient. Une instance en déchéance fut engagée. Un « jugement » de l'intendant Turgot fut favorable aux défenseurs. Mais, sur appel de Ferrand qui arguait d'une dérogeance commise en 1555 par Geoffroy Aubery, leur quatrième aïeul, les descendants se défendirent. Ils argumentèrent en disant que, puisqu'il y avait eu dérogeance nullement niée, sans doute parce que leur lointain aïeul avait fait du commerce de détail, ce qui était jugé inconciliable avec l'état de noblesse, cela prouvait que Geoffroy était bien de noble extraction ; cependant, deux siècles plus tard, ils n'avaient pas à subir les conséquences de cet état de fait. Le bien-fondé de ces arguments fut reconnu et ils furent rétablis dans leur noblesse<sup>7</sup> avec les avantages fiscaux qui en découlaient<sup>8</sup>. Leur blason était *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois dauphins d'argent allumés de gueule, deux en chef, un en pointe* et leur devise était « *De toi me vient* ». Une variante donne d'azur à un chevron d'or, trois têtes de dauphins d'argent, bordure de gueule.

La mère de Jean Aubery était Louise de Lingendes. Elle était la fille de Jean, écuyer, seigneur de Pouzeux, lieutenant général en Bourbonnais et de Madeleine Charpin de La Rivière. Elle appartenait à une lignée puissante d'origine bourgeoise dont les membres les plus anciens étaient qualifiés dans des actes comme « non noble » (1443), comme « notaire » (1504), marchand « grossier » (1595) ou « anobli » (1626). Ils prétendaient descendre de Guillaume de Lingendes, damoiseau qui fit, en l'an 1300, foi et hommage au duc de Bourbon pour les domaines et seigneuries qu'il possédait sur les paroisses de Roulon et de Souvigny, en la châtellenie de Moulins. Sauf qu'il y ait eu dérogeance, dont on ne trouve aucune trace dans les archives d'après Des Gozis<sup>9</sup>, on ne peut justifier un lien quelconque avec ce personnage. Quoiqu'il en soit, cette lignée a compté, au XVII<sup>e</sup> siècle, des personnages importants : des maires de Moulins, un poète, un jésuite, un célèbre prédicateur, évêque de Sarlat puis de Macon, auteur de l'oraison funèbre du Roi Louis XIII. Leur blason était *d'azur, à trois glands d'or effeuillés posés deux et un, la tige en haut*.

Guillaume de Lingendes est l'ancêtre de cette lignée. On en trouve quelques traces dans les archives. Ainsi, agissant en son nom et en celui de sa fille, avait-il donné aveu et dénombrement, l'an 1443, pour un tènement dit de la Deurge, sis sur la paroisse de Tressail, et pour d'autres immeubles et cens, le tout en la châtellenie de Chavroche. Il est qualifié dans l'acte comme « *non noble* ». Il s'était marié, sans doute vers 1415-1420, avec Marguerite Cadier qui descendait d'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées du Bourbonnais, dont le plus lointain ancêtre était attesté en 1307<sup>10</sup>. De ce mariage était né un fils, Antoine, qui sera notaire en la châtellenie de Chavroche. Il était mort dès avant 1504 et avait eu un fils, Jean 1<sup>er</sup> du nom, lui aussi notaire ducal en la châtellenie de Chavroche, qualifié de « *bourgeois de Chavroche* ». Ce dernier avait épousé, le 5 juin 1486, Marguerite de Corgenay et était mort après 1511.

Son fils, Guillaume, seigneur de Chauveau et des Guyots avait épousé par contrat, le 30 avril 1520, Louise Chanteau, dame de Marcelanges ; elle était la fille de Jean Chanteau<sup>11</sup>, maître des comptes de la duchesse de Bourbon, garde du scel de la chancellerie de Bourbonnais, et de Bonne Filhol, nièce de Pierre Filhol, évêque d'Aix. Leurs portraits figurent, comme donateurs, dans le vitrail de sainte Elisabeth de Hongrie dans la Collégiale de Moulins. Un de leurs enfants était Jean II, seigneur de Chauveau, de Pouzeux etc..., le grand-père maternel de notre médecin.



*Portraits de Jean Chanteau et de Bonne Filhol, son épouse, avec leur fille, Louise – vitrail de la Collégiale de Moulins*

Jean Aubery était donc issu de deux familles riches et puissantes en Bourbonnais. Il vécut les premières années de sa vie à Moulins et à Autry-Issards, près de Souvigny, bourg et paroisse comptant à sa naissance 65 feux<sup>12</sup>, dans le château paternel, tel un enfant de la petite noblesse ou de la bourgeoisie. Issu d'une famille riche, il eut droit à une nourrice que son père, médecin, avait dû choisir selon les critères de l'époque. Selon Ambroise Paré, « *Pour bien choisir une bonne nourrice, il fallait qu'elle aye enfanté deux ou trois enfants, d'autant que les mamelles qui ont été pleines ont les veines et les artères plus grosses et dilatées, partant contiendront du lait davantage. La nourrice ne doit estre plus jeune que de vingt-cinq ans, ne plus vieille que de trente-cinq.*<sup>13</sup> ». Peut-être lui a-t-elle chanté cette comptine du temps, pour l'inciter à prendre sa nourriture :

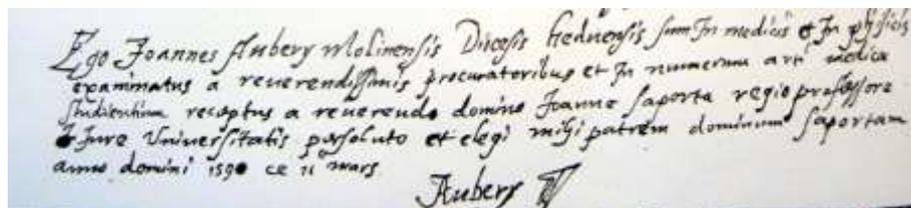
*Qui est celui qui veult icy venir,  
Cache, Lisa, cache ton beau téton.  
Ha, le voilà qui le te veult ravir,  
Cache, voys-tu celui mauvais garçon  
Qui te venoit ton petit tétin prendre ? etc*<sup>14</sup>...

Il a probablement passé ses nuits, comme le voulait la coutume, étendu dans le même lit que sa nourrice, au risque parfois d'être étouffé par elle. Ainsi, un arrêt de 1566 condamnait-il à être battue de verges et bannie pour cinq ans « *la nourrice qui par sa faute, suffoque l'enfant dont elle a la charge*<sup>15</sup> ». Selon les usages du temps, il dut être sevré entre dix huit mois et deux ans et a été nourri très tôt de bouillies, comme le préconisait Ambroise Paré qui en permettait l'usage dès dix à douze jours après la naissance<sup>16</sup>. On a dû certainement le protéger des convulsions par des préservatifs tels que des pierres précieuses préconisées par Jérôme de Monteux, médecin formé à Montpellier<sup>17</sup>. Enfin, la sortie des dents a dû, comme on le prétendait à l'époque, être facilitée par l'usage de dents de loup qui, selon Jacques de Fouilloux, « *liées sur l'enfant en maillot aydent à faire plustost venir leurs dents avec moindre douleur* »<sup>18</sup>.

Plus grand, il a dû partager ses jeux avec sa sœur Madeleine, d'un an plus jeune, son frère, Antoine, et ses cousins, Jean-Henri qui avait le même âge, futur jésuite, et Nicolas Geoffroy, futur avocat. À Autry, ils devaient se joindre aux petits chenapans du village. A quels jeux passaient-ils leur temps ? Si l'on en croit Noël du Fail, comme les autres enfants de son époque, ils jouaient aux barres, à la lutte, au maniement de l'arc et au « *boute-hors* », sorte de « *ôte-toi de là que je m'y mette* »<sup>19</sup>.

Mais, vers 1577, il a six ans, un double drame se produit : la mort de son père et le remariage de sa mère, drame probablement moins grave qu'aujourd'hui dans la mesure où il était élevé par des tiers, d'abord par sa nourrice, ensuite, à partir de sept ans, par un précepteur. On n'en saura pas plus. Quoiqu'il en soit, il reçoit un enseignement soigné, apprenant le latin et probablement un peu de grec. Après avoir appris ces rudiments, il a dû entrer au collège. A-t-il fréquenté le collège de Tournon, où il aurait connu Pierre Davity et Honoré d'Urfé qui deviendront ses amis<sup>20</sup> ? C'est vraisemblable. Ce qui est sûr c'est qu'il a fait des études suffisamment solides pour pouvoir s'inscrire sans difficulté dans une université aussi prestigieuse que la faculté de médecine de Montpellier.

C'est en mars 1590 que Jean Aubery vint étudier dans cette ville. Il a vingt ans et demi. Dès son arrivée dans la ville, probablement accompagné d'un laquais, son premier acte avait été de se préoccuper d'un logement chez un bourgeois de la cité dont le nom reste ignoré. Son deuxième acte, le 11 mars, sera de s'inscrire sur le registre d'immatriculation des étudiants (Archives de la Faculté de Médecine de Montpellier : S 20- Folio 77 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 2972), moyennant le paiement d'une somme de deux livres et vingt sous<sup>21</sup>, avec comme maître référent Jean Saporta<sup>22</sup>.



*Ego Joannes Aubery molinensis Doctoris Medicinis summi medicus & in physica  
examinatus a reverendissimis procuratoribus et in numerum anni medicis  
Inductum receptus a reverendo domino Joanne Saporta regio professoris  
& Juris Universitatis profecto et elegi mihi patrem dominum Saportam  
anno domini 1590 CE 11 MARIS Aubery*

Immatriculation de Jean Aubery, le 11 mars 1590. (Archives de la Faculté de Médecine de Montpellier)

Comme les cours magistraux étaient dispensés d'octobre à avril<sup>23</sup>, il a le temps de visiter la ville. On est alors en pleine guerre de religion. Henri III sera assassiné, le 1<sup>er</sup> août suivant. Le futur Henri IV, reconnu par le Roi défunt comme son héritier, sera accepté bien plus tard. Déjà, avant même de franchir les remparts de la ville par la porte du Pila-Saint-Gély, notre étudiant avait constaté que la campagne alentour était dévastée et de nombreux couvents détruits. La cité avait beaucoup souffert. Les églises étaient partiellement ruinées, leur toiture enlevée et leur voûte crevée. Certaines même, comme Sainte-Anne ou Saint-Firmin, avaient été rasées. Notre-Dame-des-Tables, en grande partie détruite, avait cependant conservé sa façade occidentale, l'horloge et

le jacquemart qui continuait à sonner les heures. Tout près, la Loge couverte où se réunissaient les marchands et la Petite Loge étaient restées intactes comme l'Hôtel de ville, qui faisait face au chevet de Notre-Dame. La cathédrale, quant à elle, avait perdu sa toiture et ses voûtes. Le palais épiscopal, l'ancien monastère bénédictin Saint-Benoît-Saint-Germain, était éventré et rendu inhabitable. Des tensions étaient encore palpables entre huguenots, surtout bourgeois qui tenaient le haut du pavé, et papistes, surtout gens du commun et campagnards. Malgré ce, dans la ville qu'il découvrait, aux rues étroitement lovées à l'abri de ses remparts, notre jeune étudiant était sous le charme ; certes, il ne devait pas être aussi enthousiaste que Thomas Platter quant à la beauté des maisons, car sa ville, « *l'agréable pourpris de Moulins, le cœur de la France, le berceau et les délices des princes de Bourbon* » qu'il exaltera plus tard, n'avait rien à envier à Montpellier si l'on en croit une description que fait de cette ville Nicolas de Nicolay<sup>24</sup>, en 1569, *lieu plaisant et délectable assés près du fleuve d'Alié, agrémenté de grands jardins beaux et spacieux bien entretenus et cultivés lesquels sont largement peuplés d'orangiers, citronniers, mirtres, lauriers...* ; mais il était d'accord avec le bâlois, les montpelliéraines étaient les plus jolies filles du monde<sup>25</sup>.

D'après le registre d'immatriculation de l'Université, il apparaît que Jean Aubery a eu pour maître, Jean Saporta. A cette date, le chancelier était Jean Hucher et le doyen, Jean Blezin<sup>26</sup>. Par ailleurs, on sait avec certitude qu'il a été l'élève d'André Du Laurens<sup>27</sup>, son aîné de dix ans, avec qui il conservera des liens étroits puisqu'il lui dédicacera un de ses ouvrages, en 1599, et que sa fille, Andrée, sera baptisée, en 1600, avec Du Laurens comme parrain<sup>28</sup>. Dans l'ouvrage que publiera Guy Patin, *Andreae Laurentii professoris regii Monspelienensis Annotationes in Artem parvam Galeni in ea quae spectant ad simioticam medicinae partem, dictatae Monspelii ann. 1589 et 1590*, celui-ci a placé les éloges suivants, qui se trouvaient probablement dans l'exemplaire de Jean Aubery :

*In laudem R.D.A. Laurentii Joannes Auborius humill. discip.  
Istius unanimes habitant sub cortice libri  
Hermes, Phoebus, Amor, Musa, Minerva, Charis.*

I. Aubery

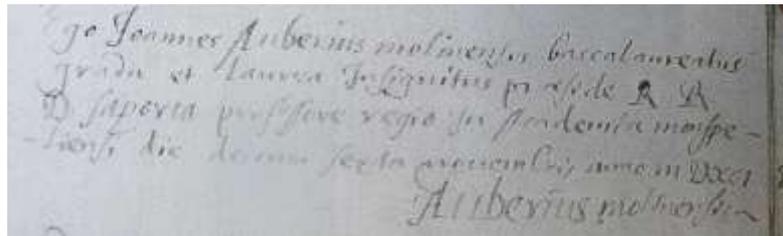
*In therapiam D. Laurentii  
ex aliis paleas, ex istis collige grana.*

I. Aubery<sup>29</sup>

Jean était donc très admiratif de son maître et a certainement profité de son enseignement de pronostic, de pathologie, en particulier sur la lèpre et les écrouelles, et d'anatomie, avec l'aide de Maître Cabrol<sup>30</sup>, chirurgien, dans le *Theatrum anatomicum* que Rondelet avait fait construire dans le jardin du Collège Royal, situé rue du Bout du Mont, mitoyen de l'église Saint-Matthieu. Celle-ci était déjà détruite du temps de son père<sup>31</sup>. Désormais la cloche, qui annonçait aux étudiants les événements, qu'il s'agisse des *lectionnes* ou des *promotiones*, se trouvait *près du collège, dans une vieille tour, près de la grande place, où se dressait autrefois une église : pour aller de ce côté, on prenait la direction de la rue de la Blanquerie*<sup>32</sup>. André Du Laurens avait publié plusieurs livres d'Anatomie, en particulier « *l'Historia Anatomica Humani Corporis*<sup>33</sup> », compilation des traités de Vésale et de Valverde, qui fut critiquée comme « *un traité plus remarquable par l'érudition de l'auteur que par de nouvelles découvertes, et qui contient des erreurs grossières* »<sup>34</sup>. Son rôle sera déterminant dans la carrière de Jean Aubery. Ce dernier a eu comme condisciple François Ranchin, reçu docteur le 3 mars 1592, un an avant lui. Peut-être même a-t-il herborisé avec lui, parcourant la garrigue aux alentours de la ville. En revanche, il n'a pas connu Richer de Belleval. Celui-ci, qui s'était inscrit à Montpellier le 22 octobre 1584, était à Avignon depuis 1587, et ne reviendra à Montpellier qu'en décembre 1593<sup>35</sup>. Jean Aubery aura déjà quitté la ville, depuis le printemps. Il en est de même pour Thomas Platter qui n'arrivera à Montpellier que le 7 octobre 1595.

Menant la vie des étudiants montpelliérains de la Renaissance, telle que l'a racontée Louis Dulieu<sup>36</sup>, il a partagé son temps entre les études et les chahuts estudiantins. Sa fortune lui a certainement permis d'assister aux nombreux banquets qui étaient une obligation lors de l'arrivée ou le départ d'un condisciple ou à l'occasion d'un examen. A-t-il fréquenté les mêmes auberges que Thomas Platter, l'auberge du Soleil, celle du Cheval Blanc ou celle de la Couple, près de la Saunerie ? On ne le saura jamais. A-t-il participé à ces expéditions risquées dont les étudiants étaient coutumiers, détarrant dans le cimetière de la paroisse Saint-Denis, à Montpellier, quelque cadavre pour en étudier l'anatomie ? On peut le supposer.

De son temps, les études médicales duraient au moins trois ans. A l'issue de ce parcours, il avait dû affronter les examens. Le samedi 16 novembre 1591<sup>37</sup>, il avait passé avec succès le baccalauréat de médecine, sous l'égide de Jean Saporta.

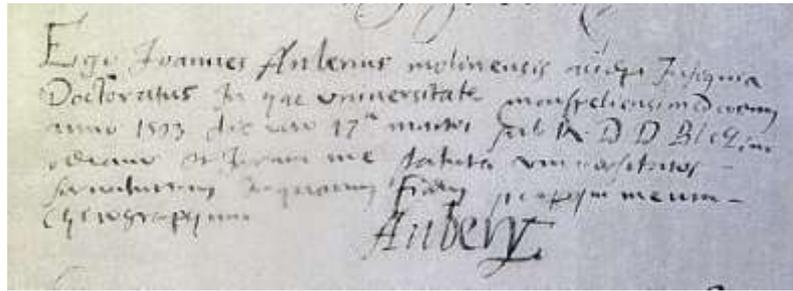


Obtention du baccalauréat le 16 novembre 1591. (Archives de la Faculté de Médecine de Montpellier)

Face aux professeurs, sur une question qui lui avait été posée, il s'était livré, pendant quatre heures, aux explications et disputations d'usage. A l'issue, il avait été autorisé à revêtir la robe rouge de son grade. Ultérieurement, le doyen Jean Blezin, au nom des médecins, lui avait fait savoir, par une lettre officiellement scellée, qu'il pouvait désormais préparer son *cursus*, cours magistral réglementaire. Monté en chaire, il avait donc donné, pendant trois mois, des commentaires de textes médicaux classiques à l'intention de ses camarades. Ces leçons magistrales s'étaient déroulées *in collegio*, à six heures du matin, en présence du corps médical estudiantin, composé de licenciés, bacheliers et simples étudiants. Les uns et les autres en avaient donné acte et témoignage en une lettre écrite sur parchemin et signée de leur propre main. À la fin de chaque leçon, il avait dû se conformer à l'usage qui voulait qu'une collation soit offerte à l'assistance par le conférencier. Ces cours faits, il avait désormais le droit de pratiquer la médecine en clientèle dans les bourgades des environs et, jeune médocastre, de *remplir son premier cimetière*, selon l'expression de Thomas Platter.

Ce stage terminé, il avait abordé, en février 1593, les quatre examens *per intentionem*, thèses soutenues de deux jours en deux jours. A une date inconnue, il avait fait *ses Points Rigoureux* qui résumait le curriculum des épreuves subies par le bachelier en vue de sa Licence. Celle-ci obtenue, il avait été autorisé à porter la robe noire. Il avait, pour l'épreuve des *Triduanes*, argumenté publiquement contre les docteurs pendant plusieurs jours, et, au dernier jour, contre les étudiants. Ce parcours semé d'embûches s'était terminé, le mercredi 17 mars 1593, par la promotion au doctorat<sup>38</sup>. Lors d'une cérémonie solennelle, il avait reçu son diplôme, sur lequel était apposé le sceau décanal, et son bonnet en présence des professeurs, Jean Varanda et François Ranchin<sup>39</sup>. L'évènement avait eu lieu dans l'*aula magna* du *Collegium*<sup>40</sup> et non, comme pour son père, dans l'église Saint-Firmin, haut lieu de l'Université désormais détruit<sup>41</sup>. Le coût en avait été de cinquante livres tournois. A-t-il subi la grande cérémonie doctorale (*magno modo*), défilant dans la ville au son des fifres et des trompettes, telle qu'elle est décrite par Thomas Platter<sup>42</sup> ? C'était plutôt rare pour un étranger à la ville, à moins de viser à une chaire de professeur. Il est plus vraisemblable qu'il s'est plié à la petite cérémonie (*communi modo*) plus discrète, mais tout aussi

valable. De toute façon, ce rituel lui avait coûté, au moins, cent livres tournois sans parler du prix à payer pour les gants, les cierges, les dragées et le banquet qui avait suivi.



Doctorat en médecine le 17 mars 1593

## JEAN AUBERY, INTENDANT DES EAUX MINÉRALES DE FRANCE

Ses études terminées et ne se destinant pas à l'enseignement, Jean Aubery s'en retourne chez lui, au printemps 1593. Il a 24 ans. Il est temps pour lui de se marier. Il épouse donc, à Moulins, le samedi 18 janvier 1597, Françoise Joly, parente d'Antoine Joly. Ce dernier était docteur en médecine de Moulins<sup>43</sup>, nommé, en 1592, à la charge de médecin des prisons de cette ville<sup>44</sup>. Son épouse lui donnera dix enfants, neuf filles et un garçon, Jean, troisième du nom, baptisé à Moulins le 6 mai 1613, et qui sera conseiller du roi, lieutenant-général et conseiller au présidial de Moulins, inaugurant la série des Aubery magistrats.

Il a habité certainement Moulins, ayant fait baptiser tous ses enfants dans cette ville, mais surtout son château de Plessis qu'avait acheté son grand-père. La construction et la fortification de ce château dataient de 1497<sup>45</sup>. À cette époque, la maison forte devait se composer du seul corps de logis principal qui subsiste, c'est-à-dire du rez-de-chaussée, des deux chambres du premier étage, toutes desservies par l'escalier de service enfermé dans une tour carrée extérieure. Le corps principal du logis possédait quatre chambres meublées de cheminées monumentales dont les hottes, de style gothique flamboyant, étaient décorées d'armoiries peintes et de rinceaux. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, un donjon avait été rajouté.



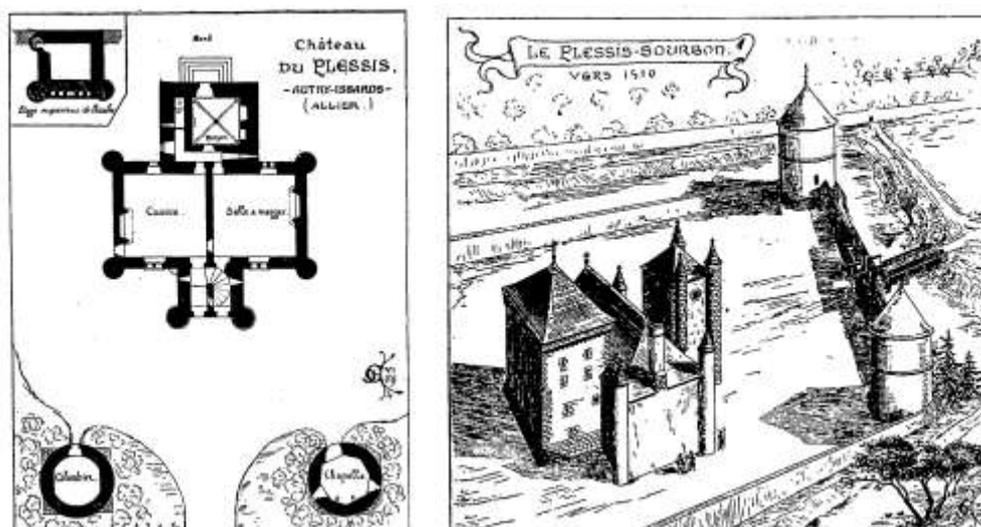
Carte du Bourbonnais dressée par Nicolas de Nicolay en 1569



Vue détaillée de la région du château du Plessis à Autry-Issards

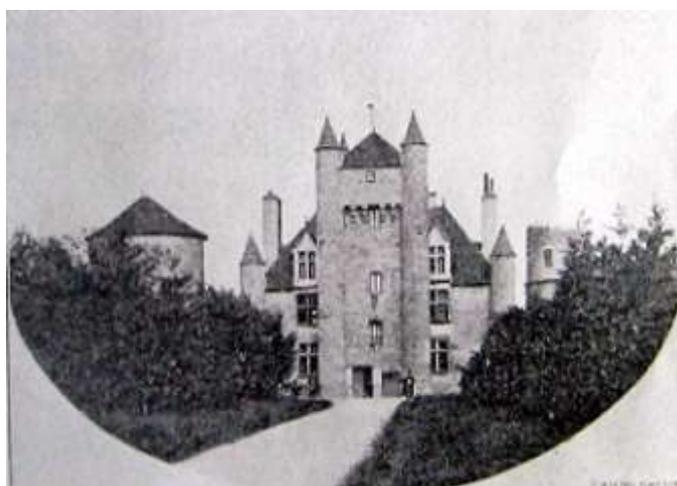
Nous avons une description de l'état du château, très précise mais emphatique, bien dans le goût du temps, qu'en fait, en 1630, le chanoine Jean Aubery, son cousin. Parlant des extérieurs avec remparts, fossés, chapelle et colombier, pont-levis et basse cour il écrit <sup>46</sup>: « *...Quel foudre poussé par le souffle enflammé pourrait ébranler ces murs fortifiés de retranchements impénétrables ? Qui franchirait ces remparts ? Qui pourrait tarir ces fossés profonds ? Là, deux tours avancent leur vaste contour ; entre elles à juste distance s'élève un pont, dont les solives, qui se prolongent d'un bord à l'autre, sont liées de chaînes de fer, et par lequel de hautes portes disposent du passage. De là, la basse cour offre un vaste espace que des arbres fruitiers plantés en ordre couvrent de leurs rameaux épars, et forment pour les passants un agréable ombrage... Au dessus de la porte à double battant, les armes distinctives de l'antique maison des Aubery s'offrent aux yeux. L'on y voit sur un champ d'azur trois têtes de dauphin que sépare un chevron d'or... Mais pourquoi ces quatre tours qui semblent porter jusqu'au ciel leurs têtes orgueilleuses, ne frapperaient-elles pas plus longtemps mes regards ? Ainsi que la façade de la maison qui n'offre à la première entrée qu'un frontispice étroit derrière lequel s'élève une tour carrée, mais qui prolongeant ses côtés, forme d'immenses appartements. Parlerais-je de ce toit élevé, et de ces créneaux dorés ? Mais l'intérieur de la maison et les vastes salles décorées de tableaux peints sur les murs rappellent les hauts faits des ancêtres et excitent leurs descendants à les suivre dans le chemin de la gloire. ».*

Pénétrant dans le château, notre chroniqueur poursuit par la description, dans la salle de droite, des peintures murales illustrant la vie de Godefroy de Bouillon : « *En entrant deux portes à double battant s'offrent d'abord à mes yeux ; j'hésite par laquelle je dirigerai mes pas. J'ouvre enfin celle qui se trouve à la droite. Voyez ces meubles précieux, ces lits éclatants. De toute part j'y vois briller la pourpre. Là l'on voit dans un tableau peint sur le mur Godefroy de Bouillon vainqueur de Jérusalem ; environné d'un cercle de héros français et allemands, il l'emporte sur tous par l'air de majesté et de grandeur qui brille sur sa figure, et s'élève au-dessus d'eux de toute la tête... (Suit une longue description de scènes de batailles). La description se poursuit Sur les portes, sur les meubles, sur les fenêtres, partout l'on voit des têtes de dauphin. Et comme ces animaux ne s'arrêtent jamais, la devise consiste en ces mots : Tel est mon repos. ».*



Château du Plessis au début du XVI<sup>e</sup> siècle (reconstitution)

La salle de gauche est ornée de tapisseries présentant les exploits de Godefroy Aubery et dans une autre salle une peinture murale, des tentures ou tableaux représentent des histoires de dauphins : « Mais pourquoi tardai-je à parcourir les autres salles, où vous allez être étonnés de l'attachement des dauphins pour les hommes, et chose plus étonnante, de leur tendre reconnaissance envers eux, quand ils en ont reçu quelque service, dont le souvenir ne s'efface jamais de leur esprit. Le jeune Yacide et Ceraunus de Paros, Arion déposé sur le rivage de Lacédémone, et cet enfant qui se promenait sur le dos d'un dauphin dans le golfe de Baie, en ont éprouvé les heureux effets. Ce sentiment pour eux fut encore sacré envers Enalus d'Eolie et Imenthéide. Ici, l'on voit Achelous encore enfant sur la croupe d'un dauphin traverser la mer. ».



Château du Plessis en 1909

Dans la chapelle, notre jésuite signale la présence de riches ornements « dont se revêt le pieux Antoine (son cousin chanoine) pour célébrer le redoutable sacrifice ». Il y signale de nombreux tableaux « dont celui de nos célestes protecteurs et celui de cette Mère en proie aux douleurs d'un divin enfantement ». La voûte était semée d'étoiles... Il reste de nos jours des traces de peinture murale antérieure à 1630. L'immensité des jardins, l'abondance des fleurs ravissent notre poète. Il souligne que Jean, notre médecin, contribua à entretenir avec soin la charmille ou labyrinthe, les fontaines, bosquets, parterres de carrés, pièces de gazon, terrasses, allées, canaux d'irrigation servant aussi de vivier, d'abreuvoir, et de lavoir, vignes, allées qui faisaient l'agrément du Château du Plessis. Même si on

tempère l'enthousiasme de notre jésuite, la demeure devait être somptueuse, magnifiquement meublée. De nos jours, même s'il reste peu de choses de ces splendeurs passées, le monument, demeure privée d'un médecin, est classé.

A cette époque, outre Jean Aubery, il y avait, à Moulins, plusieurs médecins dont certains étaient renommés comme Jean Delorme (1547-1637) que Duret appelait le Gallien moderne et qui fut Médecin ordinaire de Henri IV, son fils Charles, Jean Banc qui devint professeur à Paris, en 1618, Gaspard Bachot né en 1550, conseiller et médecin du Roi qui a laissé des écrits sur la médecine, Antoine Sindron qui fut médecin de la Duchesse Anne de Beaujeu, en 1517<sup>47</sup>. Jean Aubery a-t-il couru les clients ? C'est peu probable, compte tenu de l'importance de ses biens.

En fait, se trouvant dans un environnement familial porté aux belles lettres, Jean est connu comme un des anciens écrivains du Bourbonnais. Jean-Henri, le cousin jésuite, dont il a été question plus haut, était l'auteur de dix-huit volumes imprimés de vers latins, dont une tragédie de *Cyrus*, des élégies, des poèmes épiques, des allégories<sup>48</sup>. Un autre de ses cousins, Jean de Lingendes (1580-1616), était un poète renommé, auteur de nombreuses poésies dont une *Élégie pour Ovide*. Claude (1591-1660), le frère de ce dernier, était jésuite et auteur, dès 1607, de trois volumes de *Sermons*. Enfin un autre cousin, Jean de Lingendes, celui-ci plus jeune (1595-1665), sera un prédicateur apprécié, auteur de l'oraison funèbre pour la mort de Louis XIII, à Saint-Denis, et évêque de Sarlat.

Notre médecin avait donc de qui tenir, entretenant des liens amicaux avec les beaux esprits du temps : Pierre Davity, J. Pontoise, La Valletrye, Claude Billard de Courgenay et Honoré d'Urfé, l'auteur de *l'Astrée*. C'est lors d'un séjour chez ce dernier, à Châteaumorand, en 1603 ou 1604, que Jean Aubery, trouvant le manuscrit de *Sireïne*, en fera une copie pour le faire imprimer chez Micard, à Paris, en 1604, avec la dédicace suivante à Diane de Châteaumorand, son épouse :

*Madame,*

*C'est estre larron de bonne conscience que de vous rendre aux yeux de tous ce que je déroby chez vous en cachette : pendant le séjour que je fis auprès de vous, je prins une copie de Sireïne dans le cabinet de Monseigneur d'Urfé, d'où je le ravis pour lui faire voir le jour qu'il doit recevoir de vous, puisqu'il est né de luy. Je vous le rends en le donnant à tout le monde et le mets entre vos mains pour avoir de l'honneur de mon larcin, que je ne pouvois esperer qu'en vous le rendant : Sireïne luy mesme sera le suppliant du pardon que je désire, et qu'il me doit faire meriter puisque je le rends à sa Diane, que seul il desiroit, aussi vous l'ayant rendu, il sera le gage envers vous de son affection et de la mienne, et en ceste assurance vous le présentant, par luy je me présente à vous, Madame, pour vostre tres humble et très fidelle serviteur...<sup>49</sup>.*

Selon son cousin, Jean-Henri, il aurait été poète à ses heures, ce dernier le qualifiant d'« *honneur des muses, grand prêtre d'Apollon, le modèle des grâces* », mais il ne reste de lui aucune poésie, si ce n'est quelques vers épars dans son oeuvre. Par contre, il est l'auteur de plusieurs livres dont certains se trouvent à la BNF ou à la Bibliothèque de la faculté Médecine de Montpellier : *L'antidote d'amour*<sup>50</sup>, *Les bains de Bourbon Lancy et l'Archambaud*<sup>51</sup>, une *Apologie de la médecine* en latin (*De Restituenda et vindicanda medicinae dignitate, apologeticus*)<sup>52</sup>, et deux ouvrages d'archéologie : *Histoire de l'antique cité d'Autun* et *Antiquités du pays et duché de Bourbonnais et principalement de la ville de Bourbon-l'Archambault*, très rares sinon considérés aujourd'hui comme disparus.

*L'Antidote d'amour avec un ample discours, contenant la nature et les causes d'iceluy, ensemble les remèdes les plus singuliers pour se préserver et guérir des passions amoureuses* est le premier livre à être publié par Jean Aubery, docteur en médecine. La première édition, datée de 1599, est faite à Paris, chez Claude Chappelet, rue Saint Jacques, à l'enseigne de la Licorne. Elle est dédicacée à « *Monsieur Laurens, professeur du Roy en l'université de Montpellier* », ce qui témoigne de l'attachement, non dénué

d'intérêt, de l'élève au maître. Une seconde édition a été imprimée à Delft, chez Arnold Bon, en 1663. Cette réédition témoigne de l'engouement, soixante ans après, pour ce livre étrange. Cette seconde édition est ornée d'un frontispice où l'on voit, se détachant sur un paysage hollandais, un personnage solennel, très raide dans son costume Louis XIV sous son vaste chapeau. Ce bon bourgeois de Delft, les deux mains levées, en un geste de regrets polis, refuse d'entendre une dame, non moins imposante que lui et d'aspect fort honnête. N'était-ce le petit amour qui se tient entre eux, appuyé sur son arc inutile, on pourrait croire à une discussion philosophique.

Ce livre curieux est un véritable traité de pathologie amoureuse dans lequel l'auteur, dans une langue un peu maniérée mais non dépourvue d'une certaine grâce, développe son paradoxe scientifique. De manière spirituelle, il s'adresse « *au chaste lecteur* » et déclare « *L'œuvre que j'expose au jour est une Vénus, mais plus chastement peinte que celle d'Apelles*<sup>53</sup>... *Quelques uns me voyant armé, pour combattre l'impudique Amour, me croiront quelque eunuque fugitif du grand sérail, estably pour surveillant de la pudicité des dames, d'autres se promettent de mon dessein un autre risible enfantement des montagnes, et les plus malicieux cognoissant mon humeur plus érotique, que critique, et que les rides d'un sévère front et les replis de mes jeunes sourcils ne se refroignent, et grossissent assez pour faire le rude censeur...me reprocheront avoir jadis plus employé de soin à peindre et peigner les ailes de l'Amour,qu'à les désplumer maintenant par quelque défaveur reçüe en sa court (sic)... je ne des-avouërây jamais avoir esté homager à l'Amour... ».*

Dans cette glose, dont nous avons conservé l'orthographe, il s'interroge sur l'étiologie du mal d'amour : *De l'origine, naissance, & qualité de l'Amour ; Se sont les sens qui livrent nostre âme aux passions ; Comme l'amour se forme en nous ; Qu'il y a de noz sens, les vns plus propres à l'amour que les autres.* Il expose ensuite les effets de cette passion : *Des effets & accidens de l'Amour ; Que l'amour est la plus grande, la plus violente, & pernicieuse passion de l'âme ; A sçavoir s'il y a vn poux particulier par lequel on reconnoisse l'amour & des autre signes d'iceluy.*

Il analyse, ensuite, les facteurs pouvant influencer l'amour : *A sçavoir si l'amour est cause de l'amour ; A sçavoir si la sympathie est cause de l'amour ; A sçavoir si la cognoissance augmente ou diminue l'amour ; A sçavoir si les influences des astres nous forcent à aymer ; Sçavoir si par les yeux on peut enchanter & induire à l'Amour ; Sçavoir si le particulier amour se forme par philtres ; Des figures & caractères, & sçavoir si elles nous mennent à aymer ; Des nombres, & si par leur force on se peut concilier l'amour de la chose aymée ; Des charmes qui se font par paroles, & sçavoir si elles peuuent causer l'Amour.*

Il termine en s'interrogeant sur une possible guérison de l'amour : *Sçavoir si l'amour se peut guérir* avec une conclusion qui se veut optimiste (!) : *La guérison de l'Amour.* Dans ce livre, Jean Aubery se montre imprégné de culture classique, citant Homère, Plutarque, Platon, Socrate ou Properce ; il évoque aussi Saint Augustin et, très souvent, Ronsard.

Il faut admettre que ce livre fut considéré, en son temps, comme contenant des préceptes suffisants pour exciter la curiosité des lecteurs, au point de le rééditer soixante ans plus tard<sup>54</sup>. Cet intérêt devait être d'autant plus grand que l'auteur soutenait une thèse inverse de celle d'Ovide, poète très prisé à l'époque, qui regardait l'amour comme rebelle aux secours de la médecine, écrivant dans les Métamorphoses (Livre 1) : *Nullis Amor est medicabilis herbis.* Ce livre était-il pris comme un ouvrage savant ou était-il compris comme une plaisanterie ? Un poème, en forme de joyeuse boutade, d'un ami d'Aubery, J. Pontoise, parnassien bourbonnais, peut être un élément de réponse :

A MONSIEUR AUBERY

« Rien ne nous sert la médecine  
« Contre les amoureux appas :  
« Les simples sont bons pour la mine,

« Mais cela ne nous guérit pas.  
« Voulez-vous savoir un remède  
« Pour en guérir tout en un jour,  
« Il ne faut qu'une femme laide,  
« C'est un vray remède d'amour. »<sup>55</sup>

Au temps d'Aubery, le médecin combattait la maladie avec une pharmacopée à la croisée des remèdes de bonne femme et des recherches des alchimistes. Fort de l'expérience des Anciens, les eaux minérales sont alors considérées comme des médicaments. Les médecins du XVI<sup>e</sup> puis du XVII<sup>e</sup> siècle n'en dédaignèrent pas l'usage, effectuant des analyses chimiques élémentaires et écrivant des traités d'hydrologie. Ainsi Pierre d'Ortoman, médecin du roi et professeur à l'École de Montpellier, avait-il écrit un *Traité sur les eaux de Balaruc* ; Jean Banc avait vanté les eaux de Bardou à Moulins, en 1586.

Ces eaux, à l'instar de la mythique fontaine de jouvence, apparaissaient donc comme une solution thérapeutique très prisée, d'autant que nombre de riches et illustres personnages entreprenaient une cure balnéaire, non seulement pour rester en bonne santé ou pour guérir d'une maladie, mais aussi pour le plaisir. Riches, nobles et religieux de hauts rangs venaient prendre les eaux, accompagnés de leur domesticité. Les Duchesses de Montmorency et de Bellegarde, la Marquise de Cinq-Mars, la Princesse de Rohan et d'autres furent des adeptes des eaux chaudes de Bourbon au XVI<sup>e</sup> siècle. Réputées pour soulager les douleurs articulaires et autres sciatiques, celles-ci étaient reconnues pour guérir aussi les stérilités féminines... ce qui fut plus que jamais affirmé après que l'épouse d'Henri II, Catherine de Médicis, ait fait, en 1542, une cure qui, suivant dix années sans maternité, fut le prélude à plusieurs naissances<sup>56</sup>. En 1579, le roi Henri III, sur les conseils de Catherine de Médicis, sa mère, amena à Bourbon-Lancy son épouse, la reine Louise de Lorraine, elle aussi en vaine attente d'enfant, cette fois-ci sans succès.

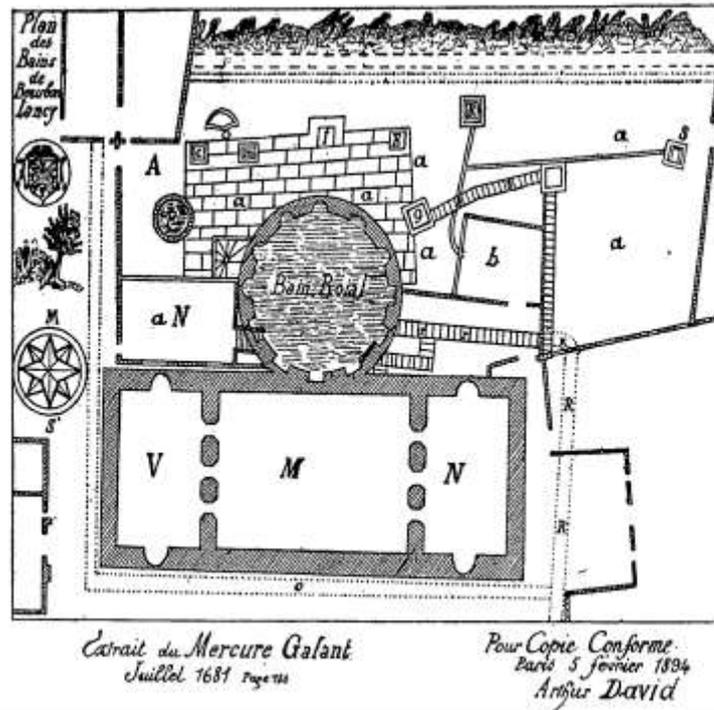
Jean Aubery avait son château à deux lieux de Bourbon l'Archambault, ville d'eau connue depuis l'Antiquité. *Au dict bourg de Bourbon au dessus des halles sont les baings chaudz provenant des fontaines chaudes qui passent par mines d'alun et de soulfre et sont beaux et grands, beaucoup plus longs que larges tenant la forme octagone ou à huit faces, comme aussi les trois puitz qui sont dedans hault eslevés près de la muraille et tous trois joignant l'un l'autre, et sont couverts de grilles de fer fermant à clé à ce que personnes par inadvertance ny tombe*<sup>57</sup>. Elle éclipsait Vichy, que fréquentera, plus tard, Madame de Sévigné.

### Pourtraict desdictz Baings.



Vignettes originales représentant les bains de Bourbon-L'Archambault illustrant l'ouvrage de Nicolas de Nicolay de 1569

Bourbon Lancy, quant à elle, était à une douzaine de lieux. Il en tira profit.



Bourbon Lancy en 1681

Il avait dédié son premier livre à André du Laurens. Grâce à l'influence de ce dernier, devenu médecin ordinaire du roi, en 1598, il est nommé médecin du duc de Montpensier, avant 1604. Il aurait, alors, exercé à Paris<sup>58</sup>. Il écrit, lui aussi, un traité sur les eaux de Bourbon qu'il dédicâ au Roi, non sans arrière-pensée.

*Les bains de Bourbon Lancy et l'Archambaud* est le second ouvrage littéraire de Jean Aubery, Bourbonnois, docteur en médecine, médecin de Monseigneur le duc de Montpensier, imprimé chez Adrian Perier, rue saint Jacques avec privilège du roi, en 1604. Cet ouvrage, divisé en trois livres, est intéressant car il donne des renseignements sur l'état des bains de ces stations thermales.

Le premier livre, dédié au roi, traite de l'efficacité des bains chauds, de l'antiquité des bains, de la situation et de la structure des bains de Bourbon-Lancy et l'Archambault, de leur fondation et de leur restauration par Henri III : « Mais particulièrement se doit recommander l'heureuse & perpétuelle mémoire de Henry troisieme Roy de France & de Poulogne, lequel conseillé d'vser des Bains, préféra les ruines de Bourbon à Caudes-aignes (sic), Borbonne, Plombieres, Balerne, Enos, Vichy & Neris, & ce l'an Mil Cinq cent quatre vingt auquel temps commission fut octroyée à Monseigneur Myron Conseiller d'Estat, & premier Médecin de sa Majesté Seigneur de l'hermitage, à Monseigneur Donon Controleur des bastimens, & au sieur Baptiste du Cerceau premier Architecte de sa dicte Majesté, pour eux acheminer à Bourbon Lancy, afin de rechercher plus particulièrement les singularités, & remettre aucunement l'ancienne commodité des Bains accablés & confondus dans leurs ruines, destoupper les canaux, tant des fontaines que de la vuidange desdicts Bains, ou déjà la longueur du temps auoit enseuehy le nom avec la forme de la chose. ».

Le second livre, dédié à « Monseigneur de Fresne, conseiller d'État du Roy et secrétaire de ses commandements », contient de curieuses dissertations sur l'origine et la cause de la chaleur des eaux de Bourbon ; du lieu où est contenu le feu souterrain ; comment et sur qui premièrement alluma ce feu sous terre ; de quels minéraux est composée le sous-sol de Bourbon, etc.



Frontispice de l'édition de 1663 de  
*L'Antidote d'amour*



Frontispice de l'édition de 1604  
*Les bains de Bourbon-Lancy et l'Archambaud*

Le troisième livre, dédié à « Monsieur De Laurens, médecin ordinaire du Roy, Premier de la Reyne, Chancelier de l'Université de Montpellier, seigneur de Ferrières », a pour sujet l'usage des bains, selon les anciens Romains, et tout particulièrement l'usage des bains de Bourbon, « des facultés de la boisson d'eau », « des facultés de la douche », « des fanges et de leurs facultés » « des cornets<sup>59</sup> », « de la fomentation<sup>60</sup> ».

Le dernier livre est consacré à l'énumération de toutes les maladies qui peuvent être guéries par l'usage de ces eaux et est suivi de la réponse à huit questions médicales sur l'influence qu'exercent, dans certains cas, les bains de Bourbon, sur la goutte, les « ischiatiques », la vérole ou la lèpre. Outre son action sur la stérilité, l'eau de Bourbon était, alors, réputée pour les rhumatismes, les contractures, les vieilles plaies par armes à feu, les maladies lymphatiques, les engorgements abdominaux. Elle était utilisée en boissons et surtout en bains, en douches et quelquefois en étuves. L'auteur concluait en prouvant que ces bains sont les plus singuliers de l'univers, et ne se peuvent imiter par art. Parodiant une épigramme de Martial à la gloire de Rome, il écrit : *Omnia Borboniis cedant miracula thermis.*

Cette étude, écrite par un médecin résidant à Bourbon depuis douze ans, est aussi complète qu'elle pouvait l'être en 1604, témoignant de l'état des connaissances hydrologiques du temps. Elle renferme des observations remarquables par une sagacité encore rare à l'époque où elle a été écrite. Cet ouvrage a surtout conservé une certaine valeur par les renseignements archéologiques que l'auteur avait recueillis sur les antiquités des bains de Bourbon.

Parlant des vestiges, que recelait le sol des anciennes villes thermales Aquae Nisincii et Aquae Bormonis, il se révèle un amateur et un collectionneur d'antiquités. Il écrit : « mais les

[bains les] *plus somptueux & entiers tant en leurs sources, & Canaux qu'en leur structure, & merueilles de leurs effets sont les Bains de Bourbon [Bourbon-Lancy et Bourbon-l'Archambault], dignes suiects d'une recherche plus industrielle que la mienne... Je commenceray par la situation & structure des Bains de Bourbon Lancy... Et plus bas au mesme niveau du costé de Loyre le bourg Saint Martin (iadis une tres-belle Ville) aux enuirs duquel se treuvent tous les iours en fouyant dans les vignes des médailles, & des ruynes de vieilles murailles, des grandes briques la plus part figureés (sic), des marbres antiques en table, colonnes, cornices entablemens, frises & architraues, & entre autres un chapeau de colonne d'ordre coyntien (sic) enrichi de feuillages & plusieurs autres fragmens, comme testes, bras & iambs de statües de marbre que i'ay recueilli pour échantillons de l'antiquité... ». Il possédait, d'ailleurs, un cabinet de curiosités riche en antiquités romaines<sup>61</sup>.*

Il a le mérite de décrire des installations antiques disparues de nos jours : « *Je descriroy seulement ce que i'ay veu, ce que l'on peut voir encore & ce que les apparances & vestiges me font coniecturer : [L'eau qui sort du rocher] de la grosseur de la cuisse d'un homme, tombe dans un bassin de pierre de taille bien cymanté, & reuestu de marbre par le dedans, & couuert d'autres pierres de tailles, la figure de ce bassin est ronde, sa hauteur de deux pieds & sa largeur de trois & demi : à un endroit dudict bassin du costé qui regarde le midy, il y a un canal de terre cuïtte tout rond d'un pied de rondeur sur tous endroicts, lequel par le dedans est remply d'un canal de plomb de l'épessseur d'un doit, & à (sic) ledict canal de longueur plus de soixante pas qui s'estend le long du Rocher, duquel il est distant d'une toise : ce canal est enueloppé & entorné comme d'un estuy d'une grosse muraille faicte à moullons de chaux & sable de six pieds d'épessseur, & d'hauteur en tout quarré pour empescher tout ce qui pourroit offencer ce canal contenu en icelle. Entre ceste muraille & le Rocher il y a un canal de pierre de taille de l'hauteur susdicte pour receuoir les eaux pluuiiales & autres immondices, qui tombent du Rocher & s'écoulent autre part que dans les Bains. Dans le premier canal de plomb reuestu de terre cuïtte y a sept autres tuyaux de plomb, sortants de ce rocher, qui distribuent à sept fontaines qui sont au dessus. [...]* ».

Cet intérêt pour l'architecture antique n'était pas seulement centré sur les deux villes d'eau proche de sa résidence. Il fait aussi allusion à Nérès-les-Bains : « ... NERY, est un bourg en la Prouince de Bourbonnois, à une lieuë seulement de Montluçon, qui marque auoir esté autresfois quelque chose de meilleur, par les vieilles & copieuses ruynes qui y paroissent encores, mesmes les caues voultées fort fréquentes, sur lesquelles le peuple croit qu'il y auoit anciennement une ville bastie de colonie Romaine. Il y a grande évidence qu'elle aye esté, tant par le rapport des ruynes qui y paroissent fort grandes en forme d'architecture ancienne, que aussi par la fréquente descouuerture qu'on fait tous les iours en ces lieux-là, de médailles antiques de cuyure, d'argent & d'or, un de mes amis m'a asseuré en auoir veu une d'or, qui y auoit esté trouuée, du poids de trois ou quatre escus, en laquelle estoit figurée la teste d'un Cesar ... ». Il s'est aussi intéressé à Aix-les-Bains, ville antique à laquelle il fait allusion dans ce texte : « ... crois le mesme Sextius [fondateur des bains d'Aix-en-Provence] autheur & fondateur des Bains d'Aist en Savoye, leur antique structure & l'arc triomphal qui se voit encores, & dans lequel ie remarquay plusieurs caracteres anciens, mais qui ne se peuvent rallier, pour former quelques enseignemens à la postérité, leur nom d'Aist, avec la longueur du temps que Sextius commanda en ces pays, m'en font soupçonner quelque chose. ».

Cet ouvrage est précédé de six pièces de vers en l'honneur de Jean Aubery, signées par des poètes bourbonnais célèbres de l'époque, ce qui traduit l'estime dans lequel il était tenu : Claude Billard de Corgenay, Pierre Davity, Jean de Lingendes, La Valletrye, etc... Lui-même a parsemé son traité de vers parfois pleins d'humour, tels que ceux-ci :

*Qu'on ne me parle plus des bains,  
Leur chaleur bouillante me fasche ;  
Ils m'ont rendu la peau si lasche  
Et m'ont si bien bouilli la chair,  
Qu'on peut aisément l'arracher.*

Il y témoigne, enfin, d'une solide culture citant Plutarque, Vitruve, les deux Pline, Lucrèce, Virgile, Horace ou Martial. Cet ouvrage, avec sa dédicace « *Au Roy* », chaque livre ayant, de plus, un dédicataire bien placé auprès de ce dernier, va faciliter la carrière de notre médecin. Il devient médecin conseiller du roi, aux gages de 400 livres<sup>62</sup>, intendant des bains de Bourbonnois, comme cela est attesté dans un acte de baptême d'un de ses parents, en date du 6 mai 1613<sup>63</sup>, dans lequel son épouse, Françoise Joly, figure en qualité de « *femme de noble Jehan Aubery, conseiller du roi et intendant des bains de Bourbonnois* ». Il devient ensuite intendant général des eaux minérales de France. C'est Henri IV qui avait créé, en 1605, la charge de *Surintendant des Eaux Minérales* de France pour son Premier Médecin, à charge pour lui de « *nommer ung Intendant et Maître ou plusieurs de capacité et suffisance requise par les provinces de cestuy nostre royaume pais et terre de nostre obéissance esuelles il se trouuera desdicts bains et fontaine* ». Jean Aubery fut donc un des premiers médecins de province à obtenir cette charge honorifique et lucrative aux gages de 600 livres. Le rôle de ces intendants était de préserver l'hygiène et la moralité de ces lieux fréquentés par un grand nombre de personnes, de faire respecter les règles établies, et de combattre l'indiscipline de la population locale qui souillait bains et fontaines en y nettoyant vaisselle et linge, y déversant ses déchets et faisant, de plus, preuve d'indiscrétion en regardant les curistes aux bains.

En 1608, Jean Aubery (Ioannis Auberii) publie un troisième livre, écrit en latin et imprimé à Paris, chez J. Cottereau (Parisii : Apud Iosephum Cottereau): *Sermo Apologeticus, de Restituenda et vindicanda medicinae dignitate, apologeticus*. Dans cet ouvrage, l'auteur se livre surtout à un plaidoyer très intéressé, défendant la science d'Hippocrate en homme convaincu de son utilité pour celui qui l'exerce. Est-ce encore de l'humour, comme il en a manifesté déjà ? Faut-il y voir une attitude qui justifiera, plus tard, les critiques d'un Molière ?

Il aurait écrit deux autres livres aujourd'hui disparus : *Antiquités du pays et duché de Bourbonnois*, ouvrage in-8 imprimé en 1604<sup>64</sup>, et *Histoire de l'Antique cité d'Autun* qu'on lui attribuerait à tort<sup>65</sup>. Ces ouvrages témoignent, même si on n'en connaît pas la valeur et l'intérêt, de la culture et de la curiosité archéologique du docteur Aubery.

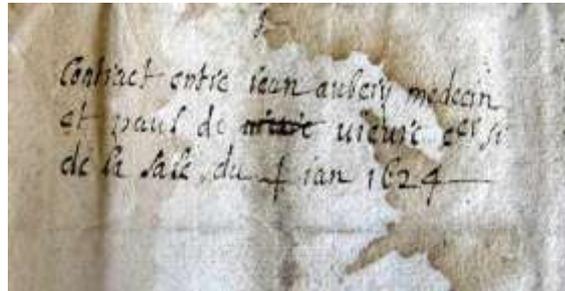
C'était manifestement un catholique pratiquant, soucieux de son devenir dans l'au-delà. En 1612, il fonda des messes dans la chapelle Aubery et, le 14 juillet 1614, il instaura un service solennel en la collégiale de Moulins, en l'honneur de sainte Geneviève, moyennant six livres de rente. Il fit don en outre d'une croix en argent pesant cinq marcs, marquée de ses armoiries, avec un cristal pour y mettre en vue la sainte Epine du trésor de Notre-Dame de Moulins. Une plaque de cuivre gravée par son fils, Jean, le 23 mars 1648, en commémore le souvenir<sup>66</sup>:

**JEAN AVBERY ESCVIER DV PLESSIS CONSEILLER DV ROY ET SON  
MÉDECIN ORDINAIRE, A FONDÉ POVR DIX LIVRES DE RENTE, LE IX ET  
X<sup>me</sup> MARS, VIGILES ET VNE GRANDE MESSE DES TRÉPASSÉS, ET VNE  
AVTRE MESSE HAVLTE LE III<sup>me</sup> MAY DE L'INTERVENTION SAINCTE  
CROIX, PROCESSIONS AVTOVR DE L'ÉGLISE, L'OFFICIAN PORTANT  
VNE CROIX DORÉE ET CIZELÉE PESANT CINQ MARCS, ET VN CRISTAL  
AV BAS POVR Y METTRE LA SAINCTE ESPINE, ET LIBERA ISSUE  
D'ICELLE, LA DICTE CROIX DONNÉE PAR LUY, LA DICTE MESSE POVR  
SIX LIVRES DE RENTE**

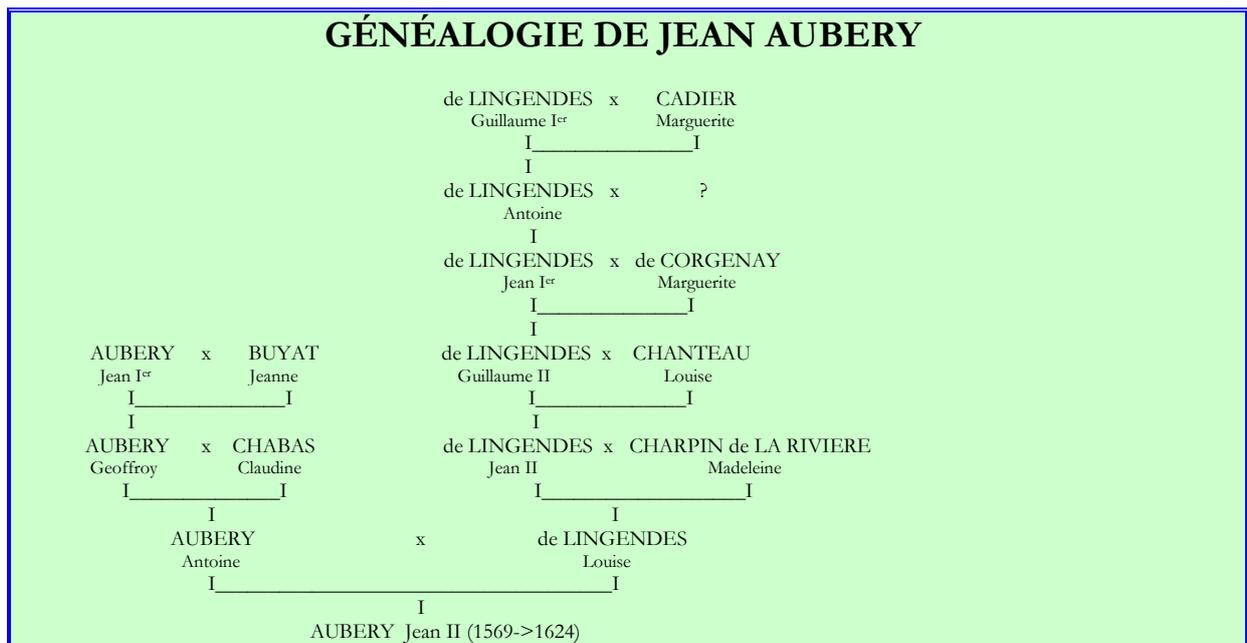
Il reste également un calice, donné par lui en 1618, à l'église Saint-Julien de Meillers, proche d'Autry-Issart, orné des armoiries de la famille.

Jean Aubery, médecin cultivé, imprégné de culture antique, curieux d'archéologie, « honnête homme » bien de son temps, est mort après le 4 janvier 1624<sup>67</sup>, date du dernier document connu où figure son nom, accord entre lui et un nommé Paul de Vieure, seigneur de La Salle, et avant 1630, date de la *Description du Plessis* du Père Aubery. Il était âgé de 55 à 61 ans.

Ce dernier écrit, à propos de sa mort : « O cher cousin, l'objet de mon tendre attachement !... Est-ce ainsi que tu es mort pour le malheur de ta patrie !... Hélas ! Les cruelles déesses l'ont enlevé à la fleur de son âge. O Apollon, sa mort est ton crime ! O dieux, que vous êtes cruels ! Lorsqu'il arrachait tant d'âmes des portes de la mort, vous avez eu regret que l'empire de Pluton fût ainsi désert, et la barbare Atropos, pour trancher le fil de sa vie s'est servie de l'art funeste par lequel il l'a conservé à tant d'autres<sup>68</sup> ». Est-ce à dire qu'il a été victime du zèle d'un de ses confrères ? On n'en saura pas plus sur les circonstances de ce trépas.



Dernier acte connu où figure le nom de Jean Aubery, le 4 janvier 1624.



<sup>1</sup> Cette église construite entre 1400 et 1450 a disparu. Elle était au XVI<sup>e</sup> siècle la paroisse *chie* de Moulins.

<sup>2</sup> Arch. Départ. de l'Allier, Titres féodaux, liasse E 156 : extrait baptistaire.

<sup>3</sup> Des Gozis M. : Notice généalogique sur la famille Aubery du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. A.D. de l'Allier.

<sup>4</sup> Arch. Départ. de l'Allier, Titres féodaux, liasse E 158.

<sup>5</sup> Archives de la faculté de Médecine de Montpellier S 6, Folio 14, n° 2479.

<sup>6</sup> Gouron M. : Matricule de l'Université de Médecine de Montpellier (1503-1599). Libr. E. Droz. Genève, 1957.

<sup>7</sup> Une déclaration royale du 16 janvier 1714, réduisant les preuves de noblesse à cent ans, étant intervenue, un arrêt du Conseil avait maintenu les descendants Aubery dans leur noblesse.

<sup>8</sup> « Le baron de Woëlmont, homme fort scrupuleux et qui savait reconnaître ses erreurs, admettait - verbalement, il est vrai - que sur la soixantaine de noms actuellement subsistants dont il maintenait un ascendant aux Croisades, il ne pouvait affirmer avec certitude que la maison de France. Pour les autres, il existait des coïncidences de prénoms, de date, d'origine, constituant tout au plus des probabilités. » D'après Pradel de Lamase (M. de), *Les marchands de merlettes*, p. 71.

<sup>9</sup> Des Gozis M. : Notice généalogique sur la famille de Lingendes du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. A.D. de l'Allier.

- <sup>10</sup> Viton de Saint-Allais N. : Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume, 1875, Paris, Lib. Bachelin-Deflorenne, t. 20, p. 97.
- <sup>11</sup> Jean Chanteau fut le premier maire de Moulins de 1518 à 1520.
- <sup>12</sup> Nicolay N. de : Générale description du païs et duché du Bourbonnais en 1569, ou Histoire de cette province (villes, bourgs, châteaux, fiefs, monastères, familles anciennes). Publiée et annotée par les soins de M. le Cte Maurice d'Hérison. Imprimerie Desrosier. Moulins, 1875. pp.205. p. 112.
- <sup>13</sup> Paré A. : Œuvres, édit. de 1607, p. 938, in Franklin A. : *La vie privée d'autrefois. L'enfant*. Paris. Lib. Plon. Paris. 1896, pp 310, p. 64.
- <sup>14</sup> Commentaire de la conservation de santé et prolongement de vie, traduit de latin en français par maistre Claude Valgelas, docteur en médecine, 1559, in-4°, p. 198, cité par Franklin A., op. cit., *supra* note 13.
- <sup>15</sup> Brillon P.J. : Dictionnaire des arrêts, 1711, t. II, p. 824, cité par Franklin A., op. cit., *supra* note 13.
- <sup>16</sup> Paré A. : Œuvres, édit. de 1607, p.942, cité par Franklin A., op. cit., *supra* note 13.
- <sup>17</sup> Monteux J. de : Les Médicaments, cité par Franklin A. op. cit., *supra* note 13.
- <sup>18</sup> Du Fouilloux J. : La Vénérie précédée d'une notice biographique sur l'auteur par M. Pressac et d'une bibliographie des éditions de « la Vénérie ». Paris. Emile Nourry édit., 1928. 236 pp.
- <sup>19</sup> De Fail N. : Propos rustiques, t. I, p. 11 et t. II, p. 97, cité par Franklin A., op. cit., *supra* note 13.
- <sup>20</sup> Le collège de Tournon, créé en 1536 par le cardinal de Tournon, fut dirigé, à partir de 1561, par les jésuites. L'enseignement y était dispensé en latin. Très célèbre à l'époque, il était fréquenté par des enfants de famille de France et d'Europe. Le collège des jésuites de Moulins ne verra le jour qu'en 1605, sur ordre d'Henri IV.
- <sup>21</sup> Gouron M. : op. cit., *supra* note 6.
- <sup>22</sup> Au cours de l'année 1590, il y a eu 26 nouveaux inscrits, du n° 2971 (Josephus Barierus) à 2997 (Claudius Vientus), d'après Gouron M., op. cit., *supra* note 6.
- <sup>23</sup> L'enseignement était dispensé par les régents de la saint Luc à Pâques et par de simples docteurs de Pâques à la saint Luc. . In Dulieu L. : La médecine à Montpellier. T II- La Renaissance. Les Presses universelles. 1979, 481 pp.
- <sup>24</sup> Nicolay N. de : Op. cit., p. 21 s, *supra* n° 12.
- <sup>25</sup> Leroy-Ladurie E. : Le voyage de Thomas Platter. 1595-1599. (Le siècle des Platter II). Fayard. 2000.
- <sup>26</sup> De 1590 à 1593 les enseignants furent Fulcrand Auzière puis Jean Blezin, Jacques Pradilles, François Ranchin, enfin Jacques Borel et Claude Millau ; les régents Jean Saporta, André Du Laurens, Jean Hucher et Jean Varanda. In Dulieu L. op. cit., 27-35, *supra* note 23.
- <sup>27</sup> André Du Laurens, que Jean Astruc dit originaire d'Arles, d'autres de Tarascon où il serait né le 9 décembre 1558, était venu étudier à Montpellier en 1583. Au terme de ses études, en 1586, il avait été pourvu de la Chaire laissée vacante par le décès de Laurent Joubert. Dans les deux années qui suivirent, il dicta aux chirurgiens trois traités en français, l'un sur la Goutte, un autre sur la Lèpre, un dernier sur la Vérole. Il quittera Montpellier, en 1598, appelé à la Cour pour exercer la charge de Médecin ordinaire du Roi. C'était une charge honorable que Du Laurens garda jusqu'en 1606. En 1603, il avait été nommé Médecin de Marie de Médicis et en 1606, il était devenu Premier Médecin du Roi, à la mort de Ribbits de la Rivière. La Faculté de médecine de Montpellier l'honora en lui donnant la charge de Chancelier à la mort de Jean Hucher, mais, du fait de son éloignement auprès de la Cour, désignera Jean Saporta pour remplir ses fonctions comme Vice-Chancelier. Du Laurens devait mourir, le 16 août 1609.
- <sup>28</sup> Arch. Départ. de l'Allier, Titres féodaux, liasse E 156 : extrait baptistaire.
- <sup>29</sup> Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie. 25 juin 1880, série 2, t.17, n° 26, p. 419.
- <sup>30</sup> Dulieu L. op. cit., *supra* note 23. Barthélemy Cabrol, chirurgien, faisait fonction de dissecteur-anatomiste depuis 1556. Il sera le premier titulaire à l'emploi de Démonstrateur royal d'anatomie auprès de l'Université de médecine de Montpellier par un édit de création d'Henri IV, en date d'août 1595.
- <sup>31</sup> L'église Saint-Mathieu, succursale de l'église Saint-Firmin, avait été détruite en 1562. Cf. Jean Nougaret in *Montpellier monumental*, Monum., t. I, p. 97.
- <sup>32</sup> Leroy-Ladurie E. : op. cit., p. 112, *supra* n°25.
- <sup>33</sup> Du Laurens A. (Andreas Laurentius) : *Historia Anatomica Humani Corporis*. Paris, Excudebat Iametus Mettayer. 1600, 602 pp. 26 planches gravées sur cuivre.
- <sup>34</sup> Dictionnaire des sciences médicales. Biographies médicales. Publié par C. L. F. Panckoucke, 1820. p. 190.
- <sup>35</sup> Jarry D. : Le jardin royal de Montpellier au temps de Pierre Richer de Belleval. Chronologie du premier jardin universitaire de France. Bull. de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. NS, t. 22, 1991, 201-206.
- <sup>36</sup> Dulieu L. : La vie médicale estudiantine pendant la Renaissance à Montpellier. Paris, Palais de la découverte, 1968. pp. 43.
- <sup>37</sup> Archives de la faculté de Médecine de Montpellier S 6, Folio 36 r°.
- <sup>38</sup> Archives de la faculté de Médecine de Montpellier S 6, Folio XII r°.
- <sup>39</sup> Dulieu L. : Les Thèses imprimées de l'Université de Médecine de Montpellier. Roma Salerno, 1954, pp. 15.
- <sup>40</sup> Archives de la faculté de Médecine de Montpellier S 8, Folio 172 r°. Signatures de Blezin doyen, Huchet chancelier, Varanda, Ranchin et Aubery.
- <sup>41</sup> L'église Saint-Firmin avait été détruite en 1568, après le départ d'Antoine Aubery. Cf. Jean Nougaret in *Montpellier monumental*, Monum, 2005, t. I, p. 97.
- <sup>42</sup> Dulieu L. : Les Ecoliers en médecine de Montpellier à l'époque de la Renaissance. *Montpelliensis Hippocrates*. 1967, n° 38, p. 13.
- <sup>43</sup> On lui doit : Une description des eaux minérales de Vichy, en Bourbonnais, contenue en une lettre écrite à Monsieur de Basville conseiller du Roy en tous ses conseils, et maître des Requetes ordinaire de son Hostel. A Paris. De l'imprimerie Jacques Langlois, fils. M.DC.LXXV.
- <sup>44</sup> Berthoumiou V. : Les anciens habitants de Moulins. Bull. de la société d'émulation du Bourbonnais. Lettres, sciences et arts. Moulins 1910, p.177.
- <sup>45</sup> Les Archives de l'Allier possèdent une copie d'une lettre par laquelle « Monseigneur le Duc donne permission à messire Jehan Nicolas du Plessis, seigneur du dit lieu, docteur régent et official d'Orléans, de faire de sa maison du Plessis fossés, portes, pont-levis, crènaux, tours, tourelles, mâchicoulis, canonnières et autres choses nécessaires pour la défense de ladite place et aussi d'y construire un colombier. A Moulins en juin 1497 ».
- <sup>46</sup> Aubery J.-H. : Description du château du Plessis et des Armoiries de la famille Aubery, cité par Delaigue E. in Bull. de la société d'émulation du Bourbonnais. Lettres, sciences et arts. Moulins 1909, p.419.

- <sup>47</sup> Berthoumieu V. : op. cit., *supra* n°44.
- <sup>48</sup> Faure H. : Illustration du Bourbonnais (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle). Antoine de Laval et les écrivains bourbonnais de son temps. Ed. Histoire. 1870, p. 89, *in* Bull. de la société d'émulation du Bourbonnais. Lettres, sciences et arts. Moulins 1909, p.418.
- <sup>49</sup> Gaume M. : Les inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé. Centre d'études foreziennes. 1977, 760 pp., p.157.
- <sup>50</sup> BNF, Cote R 20795.
- <sup>51</sup> Montpellier BU-Médecine, Cote Ed. 434.
- <sup>52</sup> BNF. Cote Arsenal – magasin 8- S- 10463.
- <sup>53</sup> Allusion à une peinture perdue réalisée par Apelles et décrite par Lucien de Samosate, montrant une femme nue, dans la posture de Vénus sortant des eaux et figurant la Vérité.
- <sup>54</sup> Le livre de Jean Aubery a certainement inspiré la thèse de François Boissier de Sauvages : *L'Amour peut-il être guéri par les plantes ?*
- <sup>55</sup> De Quirielle R. : Bio-bibliographie des écrivains anciens du Bourbonnais *in* Bull. de la société d'émulation du Bourbonnais. Lettres, sciences et arts. Moulins 1898, p.341.
- <sup>56</sup> Le poète Jean de Lingendes a célébré ainsi cette heureuse cure :
- ...Tant de lits stériles  
Dedans ces tièdes bains, plus féconds devenus,  
Ne laissent les baisers de l'hymen infertile,  
Monstrant qu'en l'eau salée à peu naistre venus.
- <sup>57</sup> Nicolay N. de : Op. cit. *supra* n° 11, p. 106.
- <sup>58</sup> Dulieu L. : op. cit., p. 361, *supra* note 23.
- <sup>59</sup> Selon Littré, sorte de ventouses. Ex. : *Résolution qui se fait par ventouses et cornets, par seringues et par sangsues*, PARÉ, *Introd.* 17.
- <sup>60</sup> Selon Littré : Terme de médecine (XVI<sup>e</sup> siècle). Ex. : *Fomentation est une évaporation ou estuvement...* PARÉ, XXV, 29.
- <sup>61</sup> Bonnaffé Ed. : Dictionnaire des Amateurs français du XVII<sup>e</sup> siècle. A. Quantin. Paris. 1884. pp. 353. Cité par Aneta Kuszewska : Cabinet de Jean Aubery. <http://www.curiositas.org>
- <sup>62</sup> Veissières-Chavagnac S. - Notes sur de vieux médecins bourbonnais. Thèse Méd. Paris. 1946. n°738, pp.64.
- <sup>63</sup> Ducroux A, Gourjon-Dulac : Inventaire-sommaire des Archives communales antérieures à 1790. Moulins 1882, p. 66, *in* Bull. Rev.-Soc. d'émulation du Bourbonnais. 1899, p. 220.
- <sup>64</sup> L'ouvrage est signalé *in* Ruelle Ch. E. : Bibliographie des Gaules. Répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du Ve siècle. Paris chez l'auteur. 1880. p.221.
- <sup>65</sup> On trouve une allusion à cet ouvrage *in* Moreri L. : Le grand dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane. Drouet éd., 1759. p. 156.
- <sup>66</sup> Bull. de la société d'émulation du Bourbonnais. Lettres, sciences et arts. Moulins, 1892, p.66-67.
- <sup>67</sup> Arch. Départ. de l'Allier, Titres féodaux , liasse E 156
- <sup>68</sup> Aubery J.-H. : op. cit., p.419, *supra* note 46.